

MADDY CANCEMI

"Il faut laisser le temps au territoire d'accepter le parc marin"

Directrice déléguée du parc marin, membre de l'équipe technique de l'Agence française pour la biodiversité, associée à l'Office de l'Environnement de Corse, Maddy Cancemi sait combien sa tâche est importante. En place pour quatre ans, elle se félicite de l'adoption du plan de gestion, mais réclame des moyens humains supplémentaires pour mener bien à son travail. Entretien avec une responsable déterminée à défendre l'outil environnemental.

U Levante a voté contre le plan de gestion face au refus "d'inté-

grer provisoirement les aires marines protégées" dans le parc marin. Quelle est votre position ?

Lors de la concertation qui a duré un an sur différentes thématiques, nous avons fait des études spécifiques dans des sites qui nous semblaient les plus adaptés pour proposer des protections fortes. Le conseil de gestion était d'accord, il va y avoir une progression.

Ce n'est pas comme une réserve naturelle qui voit le jour avec un décret et toute la réglementation qui va avec. Il faut laisser le temps au territoire

d'accepter le parc marin. Les gens doivent comprendre l'utilité de l'outil. Et ensuite nous pourrions adopter des mesures de protection. Mais il y a déjà énormément de réglementations à faire respecter avant les aires marines.

Les pêcheurs professionnels se sont également abstenus pour ne pas donner un cheque en blanc sur 15 ans à la direction... En général, lorsque l'on crée des espaces protégés, les pêcheurs professionnels ont peur qu'on leur prenne un bout de leur territoire.

Nous n'avons pas envie pour l'instant d'aller dans ce genre de réglementation. Les pêcheurs s'appuient sur les cantonnements. Certes ces zones ne sont pas si surveillées que ça, mais elles ont le mérite d'exister.

Nous leur avons proposé d'étudier tous ces sujets lors d'une commission halieutique en octobre prochain. Rien n'est arrêté pour l'instant.

Plusieurs acteurs évoquent un manque de moyens pour faire appliquer les différentes mesures sur le terrain. Parla-

gez-vous ce constat ? Oui, nous sommes surtout en demande de moyens humains. Nous avons la possibilité de trouver des financements européens.

Mais il manque les hommes. Nous sommes onze mais ça ne suffit pas.

Gilles Simonei fait un gros travail de lobbying auprès du ministre. C'est bien de créer un parc, mais il faut mettre des moyens. Tout cela va être progressif. Il y a aura deux bateaux, au total, l'année prochaine. Mais il faut former des capitaines.

Le siège du parc marin n'est pas encore en place. Est-ce pour des raisons politiques ?

Ce sujet, éminemment politique, a été initié. Les maires des communes veulent tous avoir le siège du parc sur leur territoire. C'est un peu compliqué de trancher. On a voulu adopter d'abord le plan de gestion. Ce dossier va être repris en septembre. Mais pour l'instant, il n'y a pas réellement de locaux à disposition qui nous conviennent dans les communes du Cap Corse.

